Rapport sur la procédure de qualification 2026 (Orfo 2023)

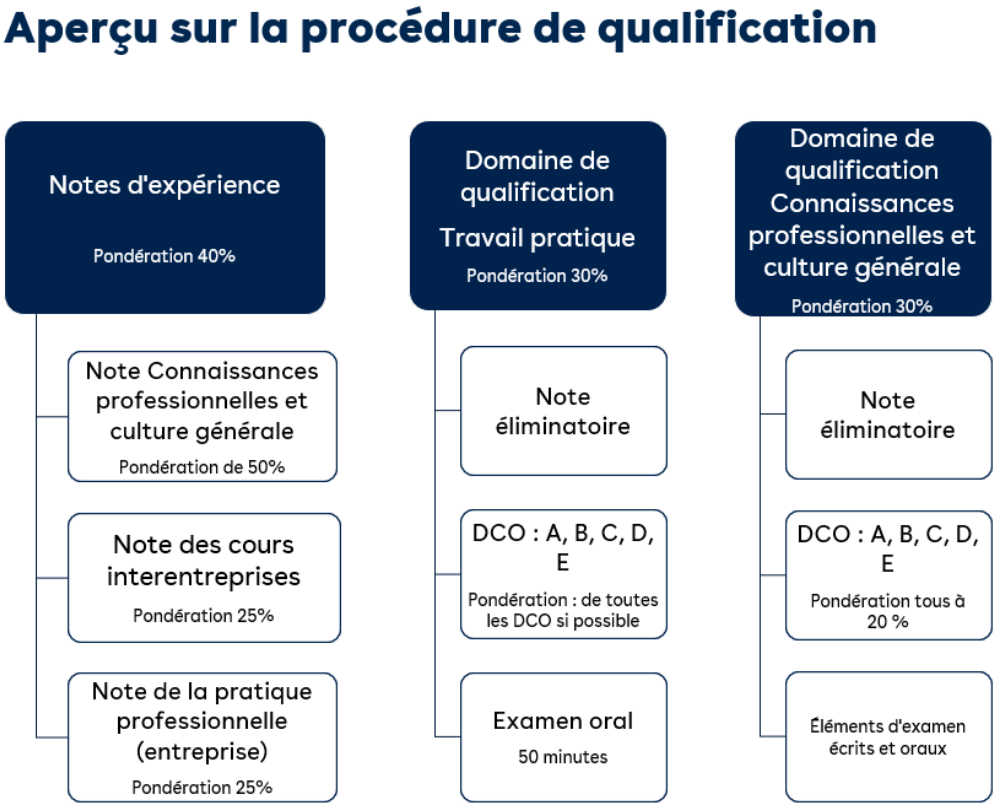
Auteur Développement de la relève AFA
Version 1
Date 29/09/2026

Rapport sur la procédure de qualification en entreprise (PQ) 2026

Nouvelle procédure de qualification selon l'ordonnance sur la formation 2023

La procédure de qualification conforme à l'ordonnance sur la formation 2023 (Orfa 2023) a eu lieu pour la première fois en 2026.

La procédure de qualification a évolué avec l'entrée en vigueur de l'Orfo 2023. L'examen final, qui comprenait auparavant un examen écrit de deux heures et une épreuve orale d'une demi-heure (pratique professionnelle écrite et orale) conformément à l'ordonnance sur la formation 2012 (Orfo 2012), a été remplacé par un travail pratique sous forme d'étude de cas dirigée (50 minutes, oral). La note d'expérience de la partie en entreprise (calculée selon l'Orfo 2012 à partir de la STA et des UF) n'est plus, selon l'Orfo 2023, prise en compte dans le calcul de la « note de la partie en entreprise » avec les notes des examens finaux. Par ailleurs, une nouvelle note est désormais attribuée pour les cours interentreprises ; celle-ci est prise en compte dans la procédure de qualification en tant que « note d'expérience », conjointement avec la note de la pratique en entreprise et la note des connaissances professionnelles et de la culture générale (partie scolaire).



Nombre de candidates et de candidats dans toute la Suisse

351 candidates et candidats de la promotion 2023-2026 ont suivi en avril et mai 2026 la procédure de qualification selon l'Orfo 2023, avec l'examen final oral « Travail pratique ».

Note moyenne du travail pratique pour l'ensemble de la Suisse et par région linguistique

En 2026, la note moyenne pour l'ensemble de la Suisse s'élevait à 4,86. Les notes moyennes suivantes ont été obtenues dans les différentes régions linguistiques :

Région linguistique	Nombre de candidats	Note moyenne
Suisse alémanique	276	4,87
Suisse romande	64	4,88
Tessin	11	4.41

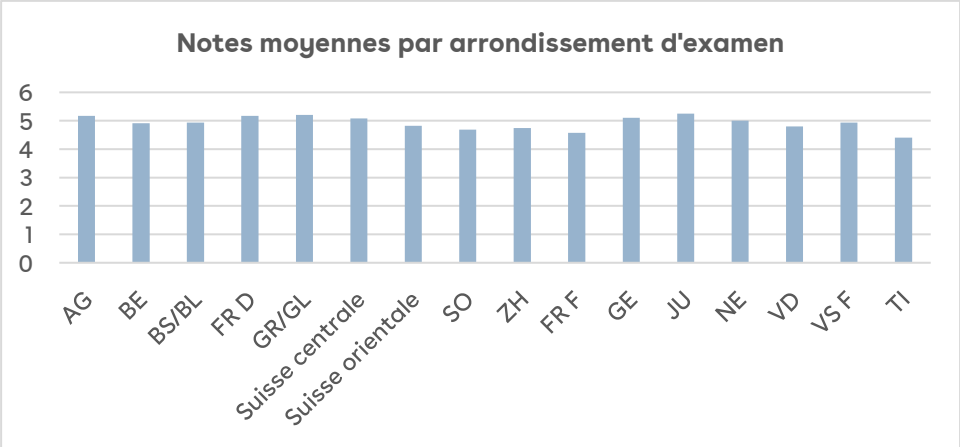
Les notes moyennes quasi identiques des deux grandes régions linguistiques témoignent d'une grande comparabilité des examens. La note moyenne plus faible au Tessin doit être interprétée avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Taux d'échec à l'épreuve de « Travail pratique »

Le taux de candidats ayant échoué au volet « Travaux pratiques » (examen oral final) s'est établi à 2,8 %, soit légèrement au-dessus du chiffre de l'année précédente (2,5 %). Ces résultats ne tiennent pas compte des procédures de recours, dont certaines sont encore en cours.

Notes moyennes par arrondissement d'examen

Le graphique ci-dessous présente les notes moyennes par arrondissement d'examen.



Les notes moyennes dans les régions d'examen varient entre 4,41 (TI) et 5,25 (JU). Les plus grandes régions se situent entre 4,74 (ZH) et 5,08 (Suisse centrale), soit dans une fourchette de 0,34 point. Pour les régions plus petites (par exemple le Jura ou Fribourg D), il n'est actuellement pas possible de tirer des conclusions générales après une première mise en œuvre de la procédure de qualification selon l'Orfo 2023.

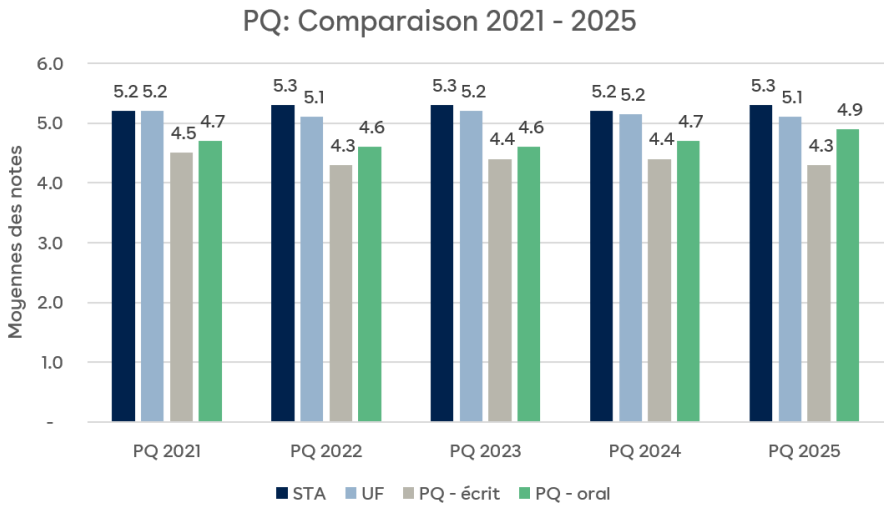
Partie en entreprise de la procédure de qualification selon l'Orfo 2023 et comparaison avec les années précédentes

La procédure de qualification dans son ensemble a évolué avec l'ordonnance sur la formation 2023 par rapport à celle prévue par l'ordonnance sur la formation 2012 (voir ci-dessus). Une comparaison directe avec les années précédentes n'est donc pas possible. Néanmoins, les notes moyennes correspondantes sont indiquées pour d'éventuelles comparaisons avec les années précédentes.

Les éléments de la procédure de qualification selon l'**Orfo 2023** (notes moyennes 2026) sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Élément de la qualification professionnelle	**Note moyenne**
Note moyenne d'expérience en entreprise	5,41
Note moyenne d'expérience aux cours interentreprises	4,93
Note moyenne « Travail pratique »	4,86

L'évolution des éléments de qualité selon l'**Orfo 2012** (notes moyennes 2021 - 2025) est présentée dans le graphique ci-dessous :



29 septembre 2026
Simon Werren, responsable Développement de la relève AFA